L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 9 OCTOBRE 1848.

OPINION DU GENERAL WM. O. BUTLER SUR LES LES FRANÇAIS ET LES CREOLES DE LA LOUISIANE.

Extrait d'un discours prononcé au Congrès, au mois de janvier 1843, par le général WM. O. BUTLER, *candidat démocrate à la Vice-Présidence.*

"On sera sans doute étonné d'apprendre que dans une bataille livrée en vue de la Nile-Orléans, et de laquelle, personne ne le nie, dépendait le sort de cette ville, *il n'y eut en ligne que 488 habitans de la Louisiane, et que de ce nombre* 208 étaient des hommes de couleur libres. N'y avait-il donc pas à la Nouvelle-Orléans et aux alentours d'autres personnes capables de porter les armes ? Et s'il en est ainsi, où étaient-elles dans un moment aussi critique ? Voilà des questions qui se présentent naturellement à l'esprit. Monsieur, pour ce qui est de la défense militaire de la Nouvelle-Orléans, j'ai tout lieu de croire que le general Jackson, avec les renseignemens qu'il possédait *aurait préféré défendre une ville sans habitans et environnée d'un désert.* "

Il y avait aussi à la Louisiane (en 1815) une certaine classe de la population qui n'était pas bien vis-à-vis de la nation. La ville et les campagnes étaient remplies *d'étrangers* venus de tous les pays, appartenant à toutes les races, parlant toutes les langues ; la seule affaire de ces hommes était d'améliorer leur position. Qui oserait prétendre que ces étrangers fussent tous honnêtes et sincères, qu'ils fussent prêts à mourir pour une cause qui leur était indifférente ? Qui oserait affirmer que ces étrangers ne se sont pas passés à l'ennemi qu'ils savaient sera victorieux ? SI LA MOITIE DE LA POPULATION DE LA LOUISIANE EUT JURE QUE L'AUTRE MOITIE RESTERAIT FIDÈLE, PENSE-T-ON QUE LE GENERAL JACKSON, QUI CONNAISSAIT SI BIEN LE COEUR HUMAIN ET LE MOBILE DE NOS ACTIONS, EUT PU UN SEUL MOMENT AJOUTER FOI A UNE PAREILLE ASSERTION ? Mais le general Jackson n'était pas seulement guidé par ce connaissance des hommes et des choses. On l'avait averti, avant qu'il arrivât à la Louisiane, que ce pays était plein d'ESPIONS et de TRAITRES.

"Les troupes de la ville, le bataillon d'Orléans, furent les premières à manifester des signes d'insubordination. Beaucoup de volontaires (Creoles et Français) demandèrent la permission de retourner en ville, en disant qu'ils avaient droit à cette faveur parce que leurs familles et leurs biens demeuraient à la Nouvelle-Orléans. ET PUIS LE JOYEUX CARNAVAL, TOUJOURS A SA FIN, ET L'AMOUR DU PLAISIR QUI DISTINGUE LES CREOLES LA PLUPART SONT DOUBLEMENT FRANÇAISES) L'EMPORTAIT SUR LEUR PATRIOTISME. Leur désir de rentrer en ville fut très favorablement accueilli par le général Jackson, beaucoup de volontaires du bataillon d'Orléans) qui étaient citoyens américains, *réclamèrent le privilège de rester français quelques semaines de plus, afin de jouir du carnaval français.* Ces hommes oublièrent que leur avait été donné le droit de voter et de réclamer leur de devoir et d'assurer seuls pour défendre leurs foyers des mains d'armes accourus d'Etats-Unis.

PROTESTATION DE M. EDW. D. WHITE REPRESENTANT DE LA LOUISIANE AU CONGRÈS, CONTRE LES CALOMNIES DU *M. BUTLER.*

Jackson attaqué, *insulté grossièrement* en face de la Chambre. Cette insulte ne n'a pas été adressée personnellement, mais elle atteint ceux que le représente.

Le peuple de mon Etat et plus particulièrement *mes constituans immédiats* ONT ÉTÉ VILIPENDÉS ET LOURDEMENT TRAVESTIS dans ce débat qui pour eux lieu dans cette enceinte. On a avancé que la plupart de ceux que je représente, étaient, dans la dernière guerre, des ESPIONS et des TRAITRES, on a affirmé que *le vœu du peuple hostile à la cause* que le pays avait pris, était *ouvertement opposé* à ce JOIN DE L'ENNEMI POUR COMBATTRE LEURS FRÈRES D'ARMES. Ces infamies n'ont pas été relevées sans aucune contradiction. Depuis les représentans, dont s'est présentée aucune occasion pour en exhumer et pour les démentir, dans vingt quatre heures, ce qui est de son ès arrivée à son terme et ce qui ne le sera pas, seront placées dans vos archives un nombre de documents historiques.

La vérité, la justice, l'injure gratuite faite à une des plus nobles fractions du peuple des Etats-Unis, le ressentiment de notre gloriense patrie, tout exige que *on donne au peuple* des Louisiana ses connues chance d'examiner les ses accusations contre eux. Il faut que l'on sache jusqu'à quel point leurs ces accusations sont fondées ; il faut qu'on sache ce que ceux sont de tout point mensongères, et qu'il n'y a rien de plus sûr que le peuple ait la faculté.

CALOMNIES DU GENERAL BUTLER REFUTÉES PAR LE GEN JACKSON

Quartier généraux, 7e division militaire, 27 janvier 1815.

A M. Nicolas Girod,

Maire de la ville de la Nlle-Orléans.

Monsieur—

Profondément touché, depuis mon arrivée, de l'unanimité et du zèle patriotique déployés par ces citoyens dont vous êtes le digne magistrat, je ne saurais trop exciter votre autorité auprès de cette ville de porter vers la part de prise un aussi *honorable pub quement leurs mérites.* Je vous prie, Monsieur, de communiquer à ces citoyens, avec honorable ville *la haute* opinion que j'ai *de leur patriotisme, de leur amour de l'ordre et de leur attachement aux principes de notre excellente Constitution. Le courage qu'ils ont montré au moment d'un pareil extraordinaire et la magnanimité avec laquelle ils ont traité les captives que le voisinage de l'ennemi devait faire naître,* ne sont pas plus dignes d'admiration que l'humanité dont ils ont fait preuve envers des malades et nos blessés et même envers les prisonniers. La libéralité avec laquelle leurs représentants au Conseil de Ville ont pourvu à la somme des familles des combattants, atteste la bienveillance exercée et la prudent les offres de leurs représentants. *Du reste, il est difficile de dire ce qui est plus digne d'éloges en ces jours de gloire.* Nouvelle-Orléans

Jusqu'à ce que les preuves généralement sur le champ de bataille et ne surpassent aux progrès de l'ennemi, les soldats, gardiens la ville y maintiennent le bon ordre. Les hommes même encouragés par leurs maris et leurs frères à rester au poste du danger et du devoir. Non contentes d'exercer dans ce but la puissante influence dont la nature les a dotées et que la beauté et les grâces des jeunes filles tendent irrésistible, elles se sont distinguées encore d'avantage et plus par un sentiment d'humanité et de patriotisme. Elles ont offert des vêtements et un abri aux hommes qui étaient venus d'un ennemi en guerre pour les protéger contre toute insulte. Au nom de ces braves, Monsieur, je vous prie de transmettre aux Louisianaises l'expression de notre admiration et nos sincères remerciements. Dites leur que les femmes et les filles de ceux qu'elles ont secourus, ne les oublieront pas dans leurs prières. Quant à moi, parmi toutes les circonstances qui ont marqué cette importante campagne, aucune ne me procure un aussi vif plaisir que la pensée d'avoir pu leur ramener, si peu de jours après, *les maris, les frères, et les autres parents lui de pareilles femmes seules sont dignes.*

Je prends, Monsieur, avec plaisir le moment où le départ de l'ennemi vous permettra de reprendre l'exercice de votre charge et rendra les citoyens à leurs travaux ordinaires. *En exprimant bien vivement nos dangers de la guerre, je ne sont montrés dignes des bienfaits de la paix.* Je trouve preuve d'ingratitude, si je ne me montrais pas sensible aux marques de confiance et d'affection dont vos concitoyens m'ont honoré personnellement. Cette confiance m'a permis de diriger avec un succès plus complet les opérations que j'avais pris pour leur défense. Pour ce qui est de mon affection, je la partage, et en conserverai le souvenir jusqu'à la mort. Quant à vous, Monsieur le Maire, je vous prie de recevoir mes remerciements pour le zèle actif, intelligent et la sollicitude que vous avez déployés dans l'exercice de devoirs qui vous étaient confiés, ainsi que pour la promptitude avec laquelle vous avez exécuté tout ce que réclamait le service public.

J'ai l'honneur d'être respectueusement,

Votre très-dévoué serviteur,

ANDREW JACKSON,

Major-General.

OPINION DE M. YANCEY,

Ex Représentant démocrate de l'Alabama au Congrès, sur LEWIS CASS.

Je ne sauverai pas Lewis Cass. Que chacun soit jugé selon ses actes. M. Cass est une girouette politique.—CASS UN ABOLITIONISTE DE NORD, UN FAUX FRERE POUR LE SUD.

Aux Habitans,

500 Barils CHAUX DE MARBRE, pour charpente de maison, à vendre par

CHARLES F. H. MONSSEAUX,

Rue Bienville, St. Louis, au Marbre Yard.

CHARLES 20,000 de la marque Bon d'Alsace,
20,000 de la Paix,
20,000 de la Pureza,
20,000 de Intrepidez de Colon,
20,000 de La Norma,
20,000 de La Espanola
20,000 de Lord Wellington;

Cet 150 caisses en débarquement du brick Atlantic Gray, à vendre par

H. F. WALLACE, 37, Commune.

Bottes, Souliers, Chapeaux, Casquettes

1500 dans un magasin, et en déchargement du navire Dalmatia, Maid of Orleans et Boston, comprenant un assortiment général des marchandises et dessus nommées, à vendre par

FRERET & CO.,

rue des Magasins.

Imprimé et publié par

MAGNE & WEISSE,

No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

LUNDI MATIN, 9 OCTOBRE 1848.

CANDIDATS WHIGS,

POUR PRESIDENT:

ZACHARY TAYLOR,

DE LA LOUISIANE.

POUR VICE-PRESIDENT:

MILLARD FILLMORE,

DE NEW-YORK.

Ticket Electoral:

PREMIER DISTRICT.....JACQUES TOUTANT
SECOND DISTRICT.....J. P. BENJAMIN.
TROISIEME DISTRICT.....MANUEL J. GARCIA.
QUATRIEME DISTRICT.....C. ADAMS, JR.
CINQUIEME DISTRICT.....JOHN MOORE.
SIXIEME DISTRICT.....JAS. SCANDRELL.

Mes vœux sont pour le pays, pour le pays tout entier.—Je désire ardemment et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une fidèle adhésion à la Constitution, nous rendre heureux à l'intérieur et nous assurer le respect des peuples.

Z. TAYLOR.

Je désavoue à jamais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud.

MILLARD FILLMORE.

GRANDE ASSEMBLÉE.

Les FILLMORE RANGERS tiendront un grand meeting. CE SOIR, 9 du courant, au dépôt du chemin de fer du lac Pontchartrain dans la 3me Municipalité.

On espère que tous les amis de Taylor et de Fillmore seront présens.

LES FILLMORE RANGERS.

MENACES.

Il se publie depuis quelques jours, dans la Troisième Municipalité, un nouveau journal démocrate appelé *Le Peuple.* Nous y avons lu avec un profond étonnement l'article suivant :

Tels sont les mots (*Fillmore Rangers*) que nous avons vu figurer en tête d'affiches placardées à tous les coins de la ville, il y a un jour ou deux, à l'effet de convoquer une réunion des partisans de l'abolitionniste Fillmore.

Comme preuve de l'exécration que ce candidat whig a la Vice-Présidence inspire à notre communauté, nous n'aurons qu'à rappeler la réponse donnée par les principaux journaux whigs de la ville ont témoigné, lorsqu'il s'est agi de laisser paraître son nom dans leurs colonnes.

Mais parmi les whigs de la seconde Municipalité, il se rencontre maint abolitionniste, et, c'est cette fraction du parti whig qui sans se soucier d'outrager ses sentiments du peuple, entraîne la masse du parti à faire une démonstration publique pour prôner et faire monter la candidature de l'abolitionniste Fillmore. Une conduite si étonnante mérite une condamnation sévère, plus rigoureuse que de simples paroles ne sauraient l'exprimer. Si un individu, ou une fraction d'individus voulait prendre des mesures pour ingénier des faits une ville ou parti dont le but serait d'abolir l'esclavage dans le District de Colombia, d'empêcher le trafic d'esclaves entre les divers Etats, de prohiber l'introduction d'esclaves sur nos territoires, et de faire donner au Congrès le pouvoir d'agir sur la question de l'esclavage, dans l'intention détruire, mais bien plus grave encore, de l'affranchir les esclaves dans tous les Etats du Sud, si un pareil projet était en voie de mûrir à exécution ici, que dirait notre population du projet et de ses auteurs ! Que lirait-elle !

Or où est la différence pratique entre le projet Sewing et les fins que se proposent aujourd'hui d'accomplir ces "FILLMORE RANGERS" ?

Fillmore s'est entièrement identifié avec les hommes qui trament ouvertement des plans funestes aux intérêts du Sud. Une démonstration publique en faveur de ce personnage est nécessairement une démonstration en faveur de ses principes.

Tout ceux qui, dans notre pays, y prendraient part, seraient dans notre opinion, aussi bien passibles des clauses pénales du Code noir, que ceux, qui tenteraient plus directement et plus ouvertement de soulever nos esclaves.

Aux conseillers nous ont "FILLMORE RANGERS," *de ne pas paraître au delà des limites d'une Municipalité, qui peut en tout temps offrir à leurs principes tant de sympathie et de concours. Dans les autres parties de la ville, moins impertinées des doctrines abolitionnistes de l'Est, une manifestation publique en faveur de projets si nuisibles et si dangereux,* POURRAIT AVOIR UN SINISTRE RESULTAT.

Des menaces ! a qui ose-t-on les adresser et de quelle source étranger-elles! En vérité, nous croyons rêver.

Nous oublions de penser que dans un pays de liberté comme le nôtre, on ait songer à opposer la violence aux manifestations d'un parti. Les hommes qui ont parodiés *Le Peuple* semblent dotées par la loi. Il est impossible que les démocrates ne les désavouent pas. Nos adversaires ont autant que nous le respect de l'ordre et de la légalité. Le devoir du comité central démocratique, qui représente immédiatement le parti, est de protester contre les odieuses menaces d'un parti contre nous. S'il ne proteste pas, nous croirons qu'il approuve l'article comminatoire du journal de la Municipalité.

Croirait-on par hasard que les whigs seront assez pusillanimes pour céder à la menace ? Soupçonne-t-on que les FILLMORE RANGERS, en particulier, hésiteront à se prévaloir des privilèges et des immunités qu'ils partagent avec le reste de leurs concitoyens ? Ils exercent librement et sans peur les droits inaliénables qu'ils tiennent de la Constitution. Dès ce soir, ils tiendront un meeting dans la 3me Municipalité : ce n'est pas une PROVOCATION, c'est une PROTESTATION. Espérons que la malveillance ne profitera pas de cette occasion pour armer des haines aveugles contre la justice et le droit. Les whigs ne sont pas les partisans de la société. Confiants dans la bonté de leur cause, ils cherchent par tous les moyens honorables à la faire triompher. Qu'on les combatte avec l'arme du raisonnement, à la bonne heure ; mais il serait absurde de croire un seul instant qu'ils puissent reculer devant une menace brutale.

Nous ne voulons pas relever toutes les inexactitudes que renferme l'article du journal *Le Peuple.* Ainsi il est faux que les journaux whigs aient montré la moindre hésitation à accepter la candidature de M. Fillmore. Il est également faux que nos conciteyens de la 3me Municipalité aient le moins du monde des tendances abolitionistes ; nous ne nous donnerons même pas la peine de faire ressortir le ridicule d'une pareille insinuation.

Les FILLMORE RANGERS que l'on attaque plus particulièrement se composent de jeunes gens whigs les plus honorables de la 2me Municipalité. Presque tous sont possesseurs d'esclaves. Nous ne comprenons pas pourquoi on leur jette à la face cette flétrissante épithète d'abolitionnistes. Désormais ils parcourront la ville TOUT ENTIÈRE. C'est leur droit, et ils prétendent l'exercer.

Nous nous étions d'abord promis de ne faire nulle attention à l'article du *Peuple.* Ce journal est encore trop inconnu pour que ses appels à la violence aient la moindre valeur. Mais nous avons changé d'avis en réfléchissant que le silence, dans une conjoncture aussi grave, pourrait avoir de funestes résultats. Il faut que la responsabilité des désordres, si malheureusement on cherche à en susciter, pèse sur qui de droit.

LE MEETING DE CESOIR.

Les amis de Taylor et de Fillmore se souviendront que la seconde assemblée générale des RANGERS a lieu ce soir, à la gare du chemin de fer de Pontchartrain. Il faut que nous nous portions là en masse, et que cette manifestation soit l'une des plus brillantes de la campagne électorale.

ELECTIONS D'OCTOBRE.

Les dépêches télégraphiques ne nous fournissent aucune nouvelle donnée sur le résultat définitif des élections dans la Georgie et dans la Floride. Nous savons cependant que le gain de nos amis dans le district de Colombus (Georgie) est de 322 voix. Dans le 3e district, notre gain est de 383 voix, et Owen, le candidat whig est élu a une majorité de 462 voix. Stephens, whig, est réélu dans le 7e district. Toombs, whig, est élu dans le huitième district, et King, (whig) dans le premier. Dans le quatrième district, le résultat est encore douteux. Les retours de 65 comtés indiquent un gain whig suffisant pour assurer le vote de la Georgie à nos candidats en novembre prochain.

On a reçu les retours complets de deux comtés de la Floride. Dans le comté d'Escambia le candidat whig au poste de gouverneur a reçu 204 voix, et Bailey, le candidat locofoco, 97 voix. Le candidat whig pour le Congrès a reçu 202 voix, et le candidat locofoco 155. Dans le comté de Santa Rosa, le candidat whig au poste de gouverneur a obtenu une majorité de 104 voix, et le candidat whig pour le Congrès une majorité de 105 voix. Tout le ticket whig pour la législature a triomphé dans ces deux comtés.

UNE IMPORTANTE ADHÉSION.—*La Tribune* de New-York vient d'arborer au haut de ses colonnes les noms de Taylor et de Fillmore. Les sympathies de la presse indépendante sont en général acquises à nos candidats. Le concours de la *Tribune* sera très utile à ces derniers.

UN ACTE DE LOYAUTÉ.

Quelques lignes extraites de l'*Abeille* figurent dans le *Courrier* depuis quelques jours. Nous avons demandé à ce journal des dates, pour nous référer à l'article incriminé, et *il nous les a refusées,* tout en insinuant que cet article était dû à la plume des rédacteurs de l'*Abeille. Le Courrier* a toujours été remarquable par sa loyauté. Nous avons consulté nos liasses cependant, et nous avons retrouvé les lignes dont *le Courrier* se voudrait faire une arme contre nous. *Elles sont extraites d'une série d'articles communiqués* à l'Abeille en 1841 *par un correspondant qui signait* LE PÈLERIN DE ST-JACQUES. Ces articles publiés à l'occasion de l'anniversaire des deux batailles livrées aux Anglais en 1814-15, n'avaient d'autre but que de rappeler les émouvantes péripéties du plus glorieux épisode de la dernière guerre. *Les lecteurs de l'Abeille,* en accueillant les *Souvenirs historiques* du PÈLERIN DE ST-JACQUES, ont cru cependant devoir faire leurs réserves. Voici la note qui les ont accompagné la publication des *Souvenirs* :

"Si quelqu'un trouvait dans les récits que nous "publions DES FAITS INEXACTEMENT "RACONTES, nous admettrons sa réclamation avec plaisir, n'ayant, nous le répétons, "d'autre but que de fixer quelques points historiques de l'invasion anglaise."

Et en effet, M. CAVELIER releva quelques-unes des assertions du PÈLERIN, et la communication de M. Cavelier se trouve dans l'*Abeille* du 14 janvier 1841. Du reste, l'auteur des *Souvenirs* protesta contre les accusations qui semblent avoir été dirigées contre lui. Nous trouvons les lignes suivantes dans sa réponse à M. Cavelier :

"J'ai une tâche à remplir envers le public : "c'est celle de repousser l'insinuation d'être hostile aux natifs de ce pays.—Jamais allégation "ne fut plus mal fondée. Quel ! parce que j'ai "fait les éloges de quelques étrangers de mérite "qui se sont distingués d'une manière éclatante, "on me soupçonne d'antipathie pour les Louisianais ! Mais cette attaque tombe d'elle-même; "il suffisait pour s'en convaincre de lire mon "premier numéro, dans lequel je débute par "dénoncer au tribunal de l'opinion publique "les CALOMNIATEURS de la population "créole."

(Voilà un mot qui est à votre adresse M. WILLIAM O. BUTLER.)

Que le *Courrier* garde donc le silence. C'est le seul journal qui ait encore osé DIFFAMER le pays et l'honorable assemblée qui représentait la Louisiane à l'époque de l'invasion. Qu'il continue à défendre le général William O. Butler ; une pareille cause est digne d'une feuille qui a publié les lignes suivantes :

"*Le Journal Filibustier* (*l'Abeille*) oublie, par hasard que la Législature qui siégeait alors, (en 1814-15) *allait passer une résolution pour blâmer l'Etat aux Anglais, et que ce lâche projet, bien arrêté déjà, ne fut sans doute que la juste indignation et un patriotisme de M. Neville Déclosé, sénateur des Attakapas, qui en hâta de le rejeter dans le néant et de le stigmatiser le général Jackson.* On ne se souvient pas du général Labatut reçut l'ordre de garder les avenues de la maison d'Etat, et la réunion qui devait avoir pour résultat de livrer la ville à l'ennemi, n'eut pas lieu."

LE GÉNÉRAL BUTLER.

Le comité central démocratique a été enfin forcé de publier TOUT le discours du général WILLIAM O. BUTLER. Cette insultante harangue, où la population créole et française de la Louisiane est si honteusement diffamée, a pare avec tout le luxe de ses injures et de ses calomnies dans les colonnes du *Courrier* de samedi dernier. Les citoyens de la Louisiane verront, en comparant nos extraits avec le texte, que nous n'avons fait que reproduire fidèlement les passages les plus saillans du discours. Nous nous abstiendrons aujourd'hui de commentaires, mais nous espérons que le *Courrier de la Louisiane* conservera l'odieux libelle du général WILLIAM O. BUTLER et lui accordera de temps en temps une place d'honneur dans ses colonnes.

LAFAYETTE.

Les amis du général Taylor ont tenu un magnifique meeting à Lafayette samedi soir. La réunion était extrêmement nombreuse. Les *Fillmore Rangers* et plusieurs clubs de la Nlle-Orléans y assistaient. M. Richard M. Carter, démocrate éminent, a prononcé un discours qui a produit le plus heureux effet sur l'assemblée. Le juge Beecher et plusieurs autres orateurs lui ont succédé. D'un bout à l'autre l'enthousiasme a été à son comble. La paroisse de Jefferson tira voir ce dont elle est capable au mois de novembre prochain.

SINISTRE—Nous devons à l'obligeance de M. Mariani, le récit d'une catastrophe épouvantable, qui vient d'avoir lieu sur le lac Pontchartrain, et dont il a été bien près d'être victime.

Vendredi dernier, le *steamer Pinq Woods* partit de Springfield pour le débarcadère du railroad Pontchartrain. A peine était-il à deux milles et demi du port, que le feu se déclara à bord. Des efforts furent faits pour maîtriser l'incendie, mais la violence du vent les rendit complètement inutiles. Quelques minutes plus tard le steamer était environné de flammes, et l'espoir de le sauver fut abandonné ; l'on eut recours alors au bateau de sauvetage, mais à peine fut il mis à flot, que par un malheur inouï l'amarre fut lâchée et il partit en dérive. Des personnes conduisant des petits bateaux venus de terre eurent la satisfaction de sauver quelques passagers qui s'étaient jetés à l'eau en se munissant de morceaux de bois. Nous avons la douleur d'annoncer que la plus grande partie est été noyée ou brûlée. Un enfant de huit ans a nagé pendant deux heures en criant et appelant au secours, qui est enfin arrivé au moment où la force et l'espoir l'abandonnaient. Environ seize personnes ont péri et tout ont été sauvées, au nombre desquels se trouve notre informateur. Le steamer a brûlé quatre heures avant de sombrer.

NOUVELLES DE L'AMERICA.

Le *Baltimore Sun* renferme une dépêche télégraphique où nous puisons les détails suivants :

L'America est arrivé à New-York le 29 septembre après une traversée de treize jours. Ce steamer a quitté Liverpool le 16; il apporte conséquemment des nouvelles de sept jours plus récentes que celles de l'*Acadia.*

A Liverpool le marché aux cotons était languissant, mais les prix restaient fermes aux dernières cotes.

Les avis de Paris n'offrent pas un très vif intérêt. Les socialistes travaillent toujours à obtenir l'ascendant. Ils sont très mécontens d'un discours qu'a prononcé M. Thiers. Le gouvernement s'est décidé à ordonner la fermeture de tous les clubs.

Le général Cavaignac effrayé des menées bonapartistes, se propose, dit-on, d'attaquer la validité de l'élection de Louis Napoléon. Il se fondera sur la qualité de prétendant que semble accepter ce dernier.

Le repos de l'armistice par le Schleswig-Holstein et l'acceptation de la médiation anglo-française par l'Autriche auraient décidé le gouvernement français, suivant des bruits qui circulaient à Paris, à former une armée d'observation sur le Rhin. On ne laisserait sur les frontières d'Italie qu'environ 20,000 hommes.

Un coup de feu a été dirigé contre un officier qui se promenait dans les jardins du général Cavaignac. On a pris cette *donte* cet effaler pour le chef du pouvoir exécutif lui-même.

ITALIE—La Toscane a été le théâtre d'affreux désordres. A Livourne, la populace s'est soulevée par suite d'une tentative des autorités pour fermer les clubs politiques. Il y a eu une mêlée générale, au milieu de laquelle eut douze soldats ont péri.

La flotte mande a sujet à la voile de Trieste pour aller bloquer Venise.

ESPAGNE—Le général Parvia a résigné le gouvernement de la Catalogne à cause du mauvais état de sa santé. Le général Cordova lui succédera probablement. Environ neuf mille carlistes ont pris les armes contre le gouvernement.

SCHLESWIG-HOLSTEIN—Les hostilités ont une doute été reprises dans le Schleswig-Holstein, bien que les troupes allemandes aient commencé leur mouvement de retraite et que le blocus ait été levé.

IRLANDE—Les détails que nous avons déjà donnés sur la nouvelle insurrection dont l'Irlande est le théâtre ne trouvent reproduits dans la dépêche du *Sun.*

NEW-YORK —Une dépêche télégraphique publiée le 29 septembre par le *Herald* de New-York, annonce que les *anti-renters* ou ceux réunis en convention à Albany, le 26 septembre, et ont désigné comme candidat à la place du gouverneur M. JOHN A. DIX, et pour le poste de lieutenant-gouverneur, M. SETH M. GAYNE.

SINISTRES—Un gros navire sombra à été vu à la hauteur de Dog Rocks, le 1er. oct. ; et près de Double headed Shot Key, trois navires en partie démâtés.

Chronique Locale.

RIXE SANGLANTE.—Une rixe faisant a eu lieu samedi matin à l'encaisnure des rues Philippe et Hevia. Il résulte des informations que nous avons pu obtenir sur cette affaire, que les personnes ci-dessous nommées s'étaient déjà querellées la veille de l'accident, et que Unly avait insulté la femme de Chandler. Le mari offensé se pouvait d'une lanière, et le lendemain assaillit son adversaire. Une rixe suivit cette tentative, et dans le conflit Chandler sortient son couteau, en porta un coup dans la poitrine de Daly, qui mourut peu d'heures après des suites de cette blessure. Chandler a été arrêté et sera examiné ce matin par le recorder Golding.

—Une esclave nommée Madeleine, appartenant à M. Sauvage, accusée d'avoir frappé une personne blanche, et de tenir à loyer une chambre, contrairement à la loi, a été arrêtée samedi dans la première Municipalité.

VOL.—Francis Burke, accusé par le capitaine du navire Pharamin d'avoir volé à son bord une barre de fer, a été arrêté dans la 3de Municipalité.

—John, esclave appartenant à M. W. T. Davis, accusé d'avoir volé une pièce de drap, a été arrêté dans la même Municipalité.

—Bridget Hallagan a été arrêté sous l'accusation d'avoir volé des effets appartenant à M. Taylor.

SOUS CAUTION.—James Wiley, accusé de tenir une maison mal famée, au No161, rue de la Corniune, a été envoyé par le recorder Golding devant la Cour du 1er District. Le cautionnement a été fixé à $1000.

COUR DU 1ER DISTRICT.—Cette Cour a été en session samedi, sous la présidence du juge McHenry. Une demande de curatelle pour la succession G. W. Tonneman, présentée par Mm. H. Wilder, lui a été accordée et des lettres d'administration délivrées.

HOPITAL DE CHARITÉ de la Nouvelle-Orléans.—Rapport de la semaine finissant le 7 octobre :

Admis, diverses maladies,		237
Renvoyés guéris,		
Renvoyés guéris, diverses maladies,	238	
Renvoyés guéris de la fièvre jaune,	25—	263
Morts de diverses maladies,	16	
Morts de la fièvre jaune,	21—	39
Nombre restant dans le principal établissement,		438
Nombre restant dans l'Asile des fous,		123— 553

HY. VANDERLINDEN.

Rapport du mois de septembre :

Admis, diverses maladies,		1358
Renvoyés guéris,	675	
Renvoyés guéris de la fièvre jaune,	436—	1111
Morts, diverses maladies,	46	
Morts de la fièvre jaune,	807—	853

ALLEMAGNE.

On sait que le pape a protesté contre la dernière occupation de Ferrare par les troupes autrichiennes. Voici la réponse officielle adressée au pape par M. Wessenberg, ministre des affaires étrangères à Vienne :

"Le soussigné, président du conseil et ministre des affaires étrangères de S. M I., accuse réception de la note de Son Eminence le cardinal Montani, dans laquelle, au nom de Sa Sainteté cette Eminence proteste contre l'occupation de Ferrare par un corps de troupes autrichiennes, sous le commandement du prince Lichtenstein. Le gouvernement papal voit dans ce fait une violation des droits du saint-père. Il est nécessaire, avant tout, de rappeler la série des circonstances qui ont amené ce fait pour se convaincre qu'il mérite vraiment cette désignation.

"En effet, le Saint-Père, comme le comte Montani le fait observer, n'a jamais déclaré la guerre à l'empereur. De son côté, S. M. autrichienne n'a point fait de hostilités supérieure et pacifique confirme ses chef de l'Eglise, si seulement elle avait cru à la possibilité de se trouver en guerre avec le Saint-Père. Nonobstant, je ne peux m'empêcher de faire observer que pendant le Saint-Père était occupé en faisant en faveur de ses sentimens pacifiques, tous ses efforts, le mouvement de nombreux corps francs, composés de sujets du pape, mais encore des troupes de S. S., ont pénétré les frontières des états autrichiens pour agir ostensiblement contre l'armée autrichienne, appelée à défendre l'intégrité des Etats.

"De ce moment, dès que les soldats et les croisés avaient agi en contradiction avec les assurances pacifiques du souverain, le gouvernement impérial aurait été autorisé d'en agir contre eux comme les uns et les lois de la guerre permettent d'agir contre des individus qui, à leurs risques et périls, prennent les armes contre l'ennemi. Lorsque l'on a pu voir que contre eux les lois rigoureuses de la guerre, n'étant que la voix de l'humanité, et observant les égards qu'il a toujours eus pour le Saint-Père, le gouvernement impérial se trouvait en droit de prendre un parti plus en rapport avec les lois de la guerre contre ceux qui ne se sont point conformés aux lois de la guerre, et qui, à leurs risques et périls, prennent les armes contre l'ennemi. Lorsque l'on a pu voir que contre eux les lois rigoureuses de la guerre, n'étant que la voix de l'humanité, et observant les égards qu'il a toujours eus pour le Saint-Père, le gouvernement impérial se trouvait en droit de prendre un parti plus en rapport avec les lois de la guerre contre ceux qui ne se sont point conformés aux lois de la guerre, et qui, à leurs risques et périls, prennent les armes contre l'ennemi. Ceux-ci, en agissant ainsi, ne se sont point conformés aux lois de la guerre, et ne peuvent point prétendre à ce que le gouvernement autrichien ne traite ces bandes armées sur un pied égal aux troupes régulières de l'ennemi.

"Mais non seulement des forces armées partie, elle combatte l'armée impériale sur le sol autrichien, mais elle a mis en jeu des troupes pléonastiques au sein même du territoire du pape de Ferrare en promettant des renforts pléonastiques. Cette circonstance, joint à cette autre qu'un grand nombre de Ferrarais, plus affaibli par des calamités, ont été forcés de prendre les armes nécessaires, prouvent mieux que toute autre chose la nature de l'invasion comme très critique. En conséquence, le soussigné en vertu des troupes impériales avait jugé à propos de prendre des mesures efficaces pour assurer l'existence de cette garnison.

"Dans ce but, ordre lui donne au corps du prince Lichtenstein de occuper jusqu'à Ferrare, pour rétablir le nécessaire intégrité et sécurité de l'armée et la garnison, d'approcher la partie de derrière de vivres nécessaires, et enfin de faire une reconnaissance du véritable état de chose. L'appel adressé au corps à Ferrare de ce corps, la manière dont le général s'est acquitté de sa mission ont prouvé que cette expédition n'a nullement été faite dans une intention hostile contre le gouvernement papal, mais seulement dans un but de haute nécessité commandé par la force des choses."

Après cette déclaration, le ministre se flatte que Sa Sainteté reconnaîtra la vérité de ce fait et aura l'convaincue des intentions amicales et pacifiques de l'Autriche envers le Pape.

Le ministre finit par espérer que cette position difficile et critique dans laquelle se trouve l'Autriche vis-à-vis des Etats du pape, disparaîtra bientôt, ce que l'Autriche désire tout d'abord.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

REPEDIES.

Navire a vapeur Palmetto, Smith, pr Galveston.
——, Boulbenner, chapter, pr New York.
Barque Sarah Hand, Whitney, pr New York.
Gen Wool, Hartegrave, pr Boston.
Brick Guinare, Ellems, pr Boston.
Goelette W C Preston, Cox, pr Matamoros.
Steamer St Paul, Cable, pr St Louis.
Gladiator, Farnsworth, pr Cincinnati.

ARRIVÉS.

Navire à vapeur Alabama, Baker, de Pascagoula.
——, Voyce, Page, de Philadelphie.
Alleghany, Shanklind, de Philadelphie.
Brandywine, Merryman, de Liverpool.
Indiana, Bennett, de New York.
Peter Marcy, Magy, de Boston.
Manchester, Cone, de New York.
Decoun, Nason, de Liverpool.
Columbus, Balch, de Boston.
Brick Mary Ann Jones, Collins, de Baltimore.

STEAMERS.

Jas I. Day, Wood, pr Mobile.
Belle Isle, Jouffron, de Port Adams.
Creole, Gibernon, de Mobile.
Eliza Kay, d'Alexandrie.
Oregon, Hiern, de Mobile.
Illinois, Taylor, de St Louis.
Valiorna, Reynolds, de Mobile.
Patrick Henry, Young, de St Louis.
Hecla, Scott, de Tunica.
H Shelton, Wolfolk, d'Alexandrie.
Burod, Cremp, de la Balize.
Nec Plus Ultra, Philips, de St-Louis.
Monroe, Murphy, de Louisville.
Jas Lane, McPherson, de Louisville.
J. I. Dowell, Tinnin, de la Riviere Rouge.
Uncle Sam, Rodrigues, de Bayou Sarah.
Uncle Sam, Van Dusen, de St Louis.

Au bas du fleuve et pontons.

Navire Canara, ——, de New York.
Barque Genesee, ——, de New York.

MEMORANDA.

NEW-YORK, 29 septembre—Expédié, navire Hermine, Rackey, pour la Nouvelle Orléans ; parti, navire Palestine, pour la Nouvelle-Orléans ; arrivé, brick Uldine, Hersey, de la Nouvelle-Orléans.

BOSTON, 28 septembre—Expédié, barque Turbo, Young, pour la Nouvelle Orléans; expédié, barque Gen Worth, Hewes, pour la Nouvelle-Orléans.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.

DE LIVERPOOL.

Cambria pour Boston, Samedi 23 Septembre
Britannia pour New-York, Samedi 30 Septembre
Niagara pour Boston, Samedi 7 Octobre

DE BOSTON.

Cambria de Boston, Mercredi 18 Octobre
Britannia de New York, Mercredi 25 Octobre
Niagara de Boston, Mercredi 1 Novembre

LIGNE DU HAVRE.

United-States de N.-York pr Nlle-Orléans, 16 oct.
United-States, de la N. Orléans pr New-York, 5 nov.
United-States, de N. York pr le Havre 5 décembre

POUR LA HAVANE—DEVANT PARTIR MERCREDI, 11 COURANT.—Le brick napolitain Aguiler et Ma voiler SALVADORA, capitaine Evans, partira positivement demain. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à

COSTA & Co.

5 oct 3 Front Levée

GRENADIERS GARDES FORLEANS,

Attention !!!

La Compagnie prendra les armes d